

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20278**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques, spécialité Cosmétologie industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université François Rabelais - Tours	Recteurs d'académie, Président d'université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique), 118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé est apte à établir la formule d'un produit cosmétique, à sélectionner les matières premières pour sa réalisation et à le préparer en utilisant le matériel le mieux adapté ;

Il est capable d'étudier la formule d'un produit et de changer les matières premières pour en réaliser un similaire.

Le diplômé a capacité à effectuer les contrôles physico chimiques, bactériologiques et pharmacotechniques des produits cosmétiques et également des matières premières ;

Il peut réaliser des essais sur volontaires ;

Il peut être responsable d'une unité de production de cosmétique

Le diplômé peut gérer les machines de conditionnement des cosmétiques

Les compétences sont évaluées par les résultats aux examens

2 certificats peuvent être obtenus avec ce parcours : C2I, et Projet personnel professionnalisant ;

La Validation d'Acquis de l'Expérience conformément au décret du 24 avril 2002° permet également d'obtenir le diplôme selon sa mise en application à l'université de Tours

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le développement, la production, le contrôle et le conditionnement de produits cosmétiques

Les essais sur volontaires de ces mêmes produits

Technicien en recherche et développement

Technicien de formulation

Technicien de contrôles chimiques ou bactériologiques

Assistant de production

Technicien de conditionnement

Formateur en lycée professionnel ou en CFA

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L2 sciences de la vie, DEUST, BTS esthétique-cosmétique, BTS analyses biologiques, BTS CHIMIE DUT CHIMIE, TSPI

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 5 : 4 unités d'enseignements

UE1 Connaissances fondamentales : 8 ECTS

mise à niveau en chimie et biologie

Réglementation et marketing

Anglais

Informatique et statistiques

Cosmétologie

UE2 Formulation des produits cosmétiques : 9 ECTS

Galénique générale

Formulation cosmétiques

Matières premières

UE3 Méthodes d'études des produits cosmétiques : 9 ECTS

Efficacité, innocuité, analyse sensorielle

Contrôles physico-chimiques

Contrôles microbiologiques

UE4 Connaissance du milieu industriel : 4 ECTS

Assurance qualité et BPF

Environnement industriel

Semestre 6 : 30 ECTS

Projet tuteuré / 150 H

Stage industriel / d'un minimum de 12 semaines

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		OUI
En contrat d'apprentissage	X		OUI
Après un parcours de formation continue	X		OUI 20 % professionnels 80 % enseignants
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		OUI 20 % professionnels 80 % enseignants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 Novembre 1999 (JO n° 272 du 24 novembre 1999 et BON°44 du 9 décembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°20136756 du 19 août 2013 articles R. 613-33 à
R. 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://pharma.univ-tours.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université François Rabelais - Tours : Centre - Indre-et-Loire (37) [Tours]

Université François Rabelais

UFR Sciences Pharmaceutiques

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :